



COMMUNIQUE PRESSE

CONVENTION DE PARTENARIAT 2022/2023 ENTRE Corrèze Tourisme et la Chambre d'Agriculture de la Corrèze

Depuis de nombreuses années, l'opérateur officiel du tourisme départemental « **Corrèze Tourisme** » et le **Pôle Circuits Courts de la Chambre Départementale d'Agriculture de la Corrèze (CDA 19)** collaborent de manière étroite sur plusieurs sujets comme les projets agritouristiques, le Système d'Informations Touristiques ou les échanges de documentation (bourse départementale, MPP Events à Paris et Lyon, Marchés des Producteurs de Pays corréziens).

La CDA 19, par ses marques Bienvenue à la Ferme et Marchés des Producteurs de Pays, est un acteur important du tourisme en Corrèze depuis plus de 25 ans.

Corrèze Tourisme, dans le cadre du projet stratégique départemental Ambition Tourisme, favorise l'action collective et mutualisée, formalisant ainsi les collaborations avec ses partenaires via des conventions.

Objectif de la convention :

- Mieux définir les modalités de partenariat entre Corrèze Tourisme et la CDA 19 pour la **mise en œuvre d'actions de communication et de promotion des activités agritouristiques en Corrèze**,
- **Allier les savoirs faire et les compétences** des deux institutionnels dans divers domaines (promo-com, réseaux, connaissance du terrain...).

Objet de la convention :

- **Mise en réseaux et promotion de L'agritourisme en Corrèze :**
 - Système d'information (SIT) : répartition des missions entre Corrèze Tourisme et le Pôle Circuits-courts pour l'actualisation des données,
 - Promotions des actions de la CDA 19,
- **Ingénierie de projet et formation :**
 - Accompagnement des porteurs de projets agritouristiques (formations, labellisation « La Corrèze en famille », conseils marketing)

La signature de cette convention aura lieu le lundi 18 juillet à 18h00 - Place de la Chapelle des pénitents à Beaulieu sur Dordogne (désormais classé « Un des Plus Beaux Villages de France »).

Contacts :

Nathalie Manière pour Corrèze Tourisme au 05 44 41 90 25 ou nmaniere@correze.fr

Nicolas Jaubert pour la CDA 19 au 06 70 55 64 12 ou nicolas.jaubert@correze.chambagri.fr